

## Présentation

Dans les départements d'outre-mer, l'origine socioprofessionnelle des élèves est très différente de celle observée en France métropolitaine [1]. Près d'un élève sur trois appartient à une famille dont la personne responsable est sans activité professionnelle et non retraitée (6,7 % en France métropolitaine). D'autre part, les enfants d'employés sont beaucoup plus représentés que ceux dont la personne responsable est ouvrier (19,3 % et 16,5 %, respectivement). C'est l'inverse en France métropolitaine où le poids des enfants d'employés est de 16,3 % contre 27,1 % pour les enfants d'ouvriers. Enfin, les professions libérales et intermédiaires, les professeurs ou instituteurs exceptés, sont nettement sous-représentées. La proportion des élèves dont la personne responsable est enseignante augmente au fur et à mesure que le niveau de formation s'élève. Il en est de même pour les enfants de parents exerçant une profession libérale ou d'encadrement. En revanche, les enfants d'ouvriers, de chômeurs ou de personnes sans activité sont proportionnellement plus nombreux dans les formations professionnelles.

Alors que, dans l'ensemble des établissements du second degré publics et privés, près d'un enfant sur trois est issu d'une famille dont la personne responsable est sans activité ou chômeur n'ayant jamais travaillé (32,2 %), cette proportion s'élève à deux enfants sur trois en enseignement adapté (59,7 %).

Les élèves de première et terminale générales sont au moins deux fois plus souvent issus de familles socialement favorisées (professions libérales ou cadres) que ceux des classes de première et terminale technologiques (13,6 % et 6,2 % respectivement). Ces dernières formations rassemblent elles-mêmes des élèves provenant deux fois plus souvent de ces classes sociales que les élèves préparant le baccalauréat professionnel (2,9 %).

Les établissements privés scolarisent davantage d'élèves appartenant aux catégories sociales favorisées [2]. La structure sociale des établissements privés est nettement tirée vers le haut et se démarque de celle des établissements publics pour toutes les catégories, excepté pour la catégorie sociale moyenne. Il convient cependant de rester prudent pour des analyses plus approfondies compte tenu de la faiblesse des effectifs des établissements privés et de l'importance des origines sociales non renseignées (près de 4 %).

Source : Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements hors contrat.

## Définitions

■ **Les catégories socioprofessionnelles (CS)** sont celles de la personne responsable de l'élève :

- agriculteur : agriculteur exploitant ;
- artisan-commerçant : artisan, commerçant et assimilé, chef d'entreprise de dix salariés ou plus ;
- profession libérale, cadre : profession libérale, cadre de la fonction publique, professeur et assimilé, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadre administratif et commercial d'entreprise, ingénieur et cadre technique d'entreprise ;
- profession intermédiaire : instituteur et assimilé, profession intermédiaire de la santé et du travail social, de la fonction publique, commerciale des entreprises, clergé, technicien, contremaître et agent de maîtrise ;
- employé : employé civil, agent de service de la fonction publique, policier et militaire, employé administratif d'entreprise, employé de commerce, personnel de services directs aux particuliers ;
- ouvrier : ouvrier qualifié, non qualifié, agricole ;
- retraité : retraité agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise, cadre, profession intermédiaire, employé ou ouvrier. Les différentes activités anciennement exercées par les retraités ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir être regroupées avec les professions telles qu'elles sont décrites ci-dessus ;
- chômeur ou sans activité : chômeur n'ayant jamais travaillé, personne sans activité professionnelle. Les chômeurs ayant déjà travaillé sont regroupés avec les actifs selon leur ancienne occupation.

On notera que, les personnes responsables des élèves étant souvent les pères, les CS très féminisées sont peu visibles dans cette statistique : par exemple, la plupart des enfants dont la mère est enseignante ou employée apparaissent ici sous la catégorie sociale de leur père, qui est souvent différente (cadre, ouvrier, ...).

■ **Regroupements des catégories socioprofessionnelles en quatre postes :**

- favorisée A : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

## [1] Élèves du second degré dans les DOM selon la catégorie sociale de la personne responsable de l'élève en 2008-2009 (Public + Privé, y compris EREA pour la France métropolitaine)

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Prof. libérales, cadres (1)	Prof. inter-médiaires (2)	Enseignants (3)	Employés
Premier cycle général	2,0	9,1	7,0	8,5	3,2	19,0
CPA, CLIPA, UPI, DIMA, dispositifs relais	1,5	4,1	1,4	4,9	0,3	13,1
SEGPA	1,8	4,5	1,6	3,1	0,3	12,0
<b>Total premier cycle (y compris SEGPA)</b>	<b>2,0</b>	<b>8,9</b>	<b>6,8</b>	<b>8,3</b>	<b>3,1</b>	<b>18,7</b>
Seconde générale et technologique	2,1	11,5	10,7	11,7	5,1	20,3
Première et terminale générales	2,2	11,5	13,6	13,8	7,7	20,7
Première et terminale technologiques	2,2	10,9	6,2	11,3	2,6	22,6
<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>2,2</b>	<b>11,3</b>	<b>10,7</b>	<b>12,4</b>	<b>5,5</b>	<b>21,0</b>
CAP	1,6	5,2	1,5	3,9	0,4	14,2
BEP	1,8	7,7	2,8	6,6	0,7	19,7
Bac pro, BMA	2,3	8,1	2,9	7,0	0,9	20,2
MC et divers niveaux IV et V (5)	1,8	5,7	1,4	6,4	0,0	22,4
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>1,9</b>	<b>7,3</b>	<b>2,6</b>	<b>6,2</b>	<b>0,7</b>	<b>18,8</b>
<b>Ensemble DOM</b>	<b>2,0</b>	<b>9,2</b>	<b>7,0</b>	<b>8,9</b>	<b>3,2</b>	<b>19,3</b>
<b>Ensemble France métropolitaine</b>	<b>2,2</b>	<b>10,1</b>	<b>18,3</b>	<b>13,8</b>	<b>3,3</b>	<b>16,3</b>

(suite)	Ouvriers	Retraités	Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total	Part des origines sociales connues en % (4)	Effectifs Pu + Pr
Premier cycle général	17,0	1,3	32,9	100,0	96,4	128 247
CPA, CLIPA, UPI, DIMA, dispositifs relais	15,2	1,0	58,5	100,0	92,6	851
SEGPA	16,0	1,0	59,7	100,0	92,6	5 937
<b>Total premier cycle (y compris SEGPA)</b>	<b>16,9</b>	<b>1,3</b>	<b>34,2</b>	<b>100,0</b>	<b>96,2</b>	<b>135 035</b>
Seconde générale et technologique	14,8	2,2	21,6	100,0	97,9	18 805
Première et terminale générales	11,5	3,1	15,8	100,0	98,1	20 695
Première et terminale technologiques	16,4	2,5	25,1	100,0	96,5	13 192
<b>Total second cycle général et technologique</b>	<b>13,9</b>	<b>2,6</b>	<b>20,2</b>	<b>100,0</b>	<b>97,6</b>	<b>52 692</b>
CAP	16,9	1,6	54,7	100,0	93,8	7 997
BEP	18,7	1,8	40,1	100,0	95,8	17 281
Bac pro, BMA	18,8	2,2	37,5	100,0	95,4	13 530
MC et divers niveaux IV et V (5)	21,0	4,6	36,7	100,0	90,9	309
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>18,4</b>	<b>1,9</b>	<b>42,1</b>	<b>100,0</b>	<b>95,2</b>	<b>39 117</b>
<b>Ensemble DOM</b>	<b>16,5</b>	<b>1,7</b>	<b>32,2</b>	<b>100,0</b>	<b>96,4</b>	<b>226 844</b>
<b>Ensemble France métropolitaine</b>	<b>27,2</b>	<b>2,2</b>	<b>6,7</b>	<b>100,0</b>	<b>96,8</b>	<b>5 112 875</b>

(1) Non compris professeurs. (2) Non compris instituteurs. (3) Enseignants : professeurs, instituteurs et professeurs des écoles. (4) Le complément à 100 % de la part des CS connues regroupe les élèves dont la CS du responsable n'est pas renseignée dans le système d'information SCOLARITÉ ou non recensée dans l'enquête n° 16. (5) Divers niveaux IV et V : formations complémentaires et préparations diverses.

## [2] Élèves du second degré dans les DOM selon la CS regroupée (1) de la personne responsable de l'élève en 2008-2009 (%) (Public, Privé)

Formations	Public					Privé				
	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total	Favo-risée A	Favo-risée B	Moyenne	Défa-vo-risée	Total
Premier cycle général	9,6	8,3	28,4	53,8	100,0	34,6	16,6	35,8	13,0	100,0
CPA, CLIPA, UPI, DIMA, dispositifs relais	1,9	5,1	18,6	74,4	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SEGPA	2,1	3,2	18,4	76,3	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total premier cycle (y compris SEGPA)</b>	<b>9,2</b>	<b>8,0</b>	<b>27,9</b>	<b>54,9</b>	<b>100,0</b>	<b>34,6</b>	<b>16,6</b>	<b>35,8</b>	<b>13,1</b>	<b>100,0</b>
Seconde générale et technologique	16,0	12,4	31,9	39,7	100,0	40,0	15,6	34,8	9,6	100,0
Première et terminale générales	22,1	15,0	32,3	30,6	100,0	40,5	18,2	32,1	9,2	100,0
Première et terminale technologiques	9,3	11,7	34,1	44,9	100,0	22,1	17,4	38,4	22,2	100,0
<b>Total second cycle général et techno.</b>	<b>16,7</b>	<b>13,2</b>	<b>32,6</b>	<b>37,4</b>	<b>100,0</b>	<b>35,9</b>	<b>17,1</b>	<b>34,5</b>	<b>12,5</b>	<b>100,0</b>
CAP	2,0	4,2	20,5	73,3	100,0	6,6	4,4	24,2	64,8	100,0
BEP	3,4	6,7	28,3	61,6	100,0	11,6	10,5	41,0	36,9	100,0
Bac pro, BMA	3,7	7,0	29,1	60,1	100,0	10,9	11,4	42,5	35,2	100,0
MC et divers niveaux IV et V (5)	1,4	7,5	30,6	60,5	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>3,2</b>	<b>6,3</b>	<b>27,0</b>	<b>63,5</b>	<b>100,0</b>	<b>10,4</b>	<b>9,8</b>	<b>38,8</b>	<b>41,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble DOM</b>	<b>9,9</b>	<b>8,9</b>	<b>28,8</b>	<b>52,3</b>	<b>100,0</b>	<b>31,0</b>	<b>15,6</b>	<b>35,9</b>	<b>17,4</b>	<b>100,0</b>

(1) Voir les regroupements définis page ci-contre.